République Française
Département des Alpes-Maritimes

COMMUNE DE ROURE

COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 11 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le onze décembre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie de Roure, sous la présidence de Yanne SOUCHET, Maire de Roure.

Présents : Adoracion AVIAS, Nadine SINIBALDI, Michèle LEFEBVRE.

Absents représentés : Patrice AVELLA pouvoir à Adoracion AVIAS, Stéphane GIRERD pouvoir à Yanne SOUCHET, Jean-Louis LELEU pouvoir à Nadine SINIBALDI.

Absents non représentés : Alexandre FERRARI, Jean-Claude LINCK, Annie LUTHRINGER

ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation secrétaire de séance.
- ✓ Adoption du compte rendu du Conseil Municipal du 26 octobre 2024.

1/ Délibération – Décision modificative du budget de la commune 2024.

2/ Délibération - Programme Local de l'Habitat 2024-2029 : avis de la commune sur l'Arrêt du projet.

La séance est ouverte à 17h, 4 conseillers étant présents, 3 représentés, 3 absents.

Madame Le Maire, Yanne Souchet prend la parole et explique que la convocation du 5 décembre 2024 n'ayant pas réuni le nombre suffisant de conseillers (2 présents), la convocation a été renouvelé ce jour.

✓ Élection du secrétaire de séance

Mme Adoracion AVIAS est nommée secrétaire de séance.

✓ Approbation du compte-rendu du 26 octobre 2024.

POUR : 7
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal à l'unanimité des membres présents ou représentés.

1/ Délibération numéro 50 – DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET DE LA COMMUNE 2024

Madame le Maire, Yanne Souchet précise que, chaque année la mairie élabore le budget communal. Toutefois, le budget 2024 aucunement déficitaire, est en déséquilibre. Elle illustre cela par quelques exemples (notamment les travaux de voirie à La Madone et sur la piste de Rougios qui n'avaient pas été correctement anticipés et dont les coûts s'avèrent significatifs, ainsi que les études de chantier payantes) et précise qu'il s'agit d'un jeu d'écriture budgétaire impliquant une distinction claire entre les prévisions et la réalité. Par conséquent, une décision est nécessaire pour modifier ce budget.

POUR : 7
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2/ Délibération numéro 51 – PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2024-2029 : avis de la commune sur l'Arrêt du projet.

Madame le Maire, Yanne Souchet demande aux conseillers de valider ce programme qui sera, dans tous les cas, automatiquement acté en janvier à défaut de réponse de la commune. Elle ajoute que Roure n'est pas vraiment concerné mais fait partie de la métropole.

POUR : 7
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Communication de Madame le Maire

- Deux courriers, l'un de Monsieur Ginésy et l'autre de Monsieur Ciotti sont parvenus à la mairie de Roure, confirmant chacun leur accord concernant la demande de subvention pour « Une Chapelle Un Artiste ».
- Michèle Lefebvre signale qu'il n'y a plus d'éclairage dans son quartier « Pla », ce qui pourrait être lié à l'installation des illuminations de Noël dans le village, informe Madame le Maire. Ella constate par ailleurs que son quartier ne bénéficie d'aucune décoration.
- Michèle Lefebvre demande également si la pétition signée par les riverains du Pla concernant l'assainissement a obtenu une réponse de la Métropole. Madame le Maire lui indique qu'une réponse a été apportée à titre personnel et que l'installation de l'assainissement n'est pas prévue.
- Nadine Sinibaldi réitère sa demande concernant le nettoyage et le rebouchage des caniveaux sur la route du Pla, en contrebas de la maison Quirinali.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30
AVIAS Adoracion, 1ère adjointe, secrétaire de séance.